## Gérer les pertes en caisse

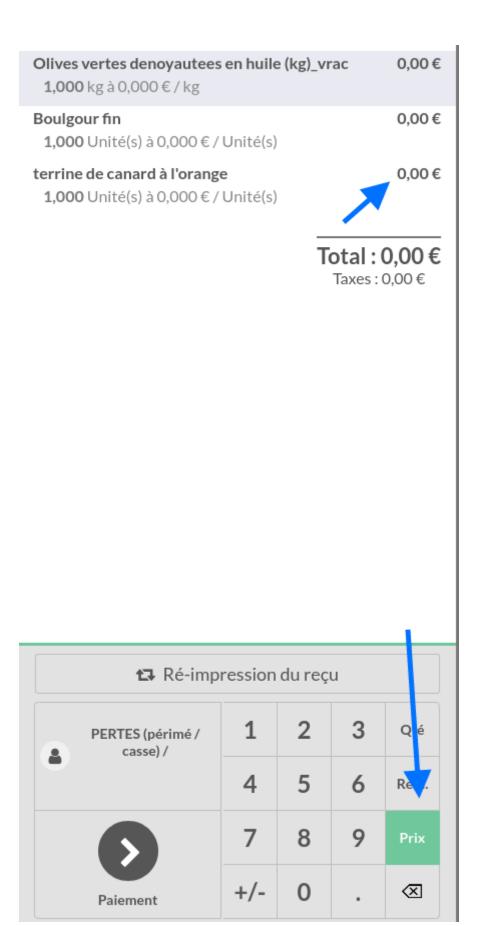
Afin de pouvoir enlever des stocks directement depuis le point de vente les pertes (produits périmés), il est possible de créer un client perte qui "achète" à 0 euro les produits périmés.

Cela n'influe que sur le stock, pas sur les mouvements comptables.

## Passage en caisse

Lorsqu'un article périmé est amené à la caisse, il faut:

- sélectionner le client "perte" ou le créer.
- chercher l'article à supprimer et mettre le nombre.
- cliquer sur le bouton "prix" et mettre le prix à zéro.



• valider la commande.

Comme les prix sont à 0, les écritures comptables liées à la vente sont également à 0, ce qui n'influe donc pas sur la comptabilité, seulement sur les stocks.

Revision #1 Created 11 January 2022 13:48:33 by Catherine Lembrée Updated 11 January 2022 13:57:23 by Catherine Lembrée